



03 Jul 2026 -18:09

Appartient à Conseil des ministres du 3 juillet 2026

Modifications relatives au Centre pour la Cybersécurité

Sur proposition du Premier ministre Bart De Wever et du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Bernard Quintin, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prévoyant le transfert du Centre pour la cybersécurité (CCB) sous l'autorité du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur et la désignation du CCB en tant que cyberpôle national.

Le CCB a été créé en 2014 auprès du Service public fédéral Chancellerie du Premier Ministre. L'accord de coalition fédéral 2025-2029 prévoit toutefois un regroupement logique des compétences en matière de sécurité auprès du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, y compris le CCB.

À cette fin, le CCB est transféré sous l'autorité directe du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur en lieu et place du Premier ministre.

Par ailleurs, le transfert est l'occasion de désigner le CCB en tant que cyberpôle national. En effet, le Règlement (UE) 2025/38 impose aux États membres de disposer d'un tel cyberpôle. La Belgique peut se conformer à cette obligation de l'UE au travers du présent projet d'arrêté royal.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bart De Wever, Premier ministre
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
<https://premier.be>
contact@premier.be

Anne LaureMouligneaux
Porte-parole (FR)
anne-laure.mouligneaux@premier.be

PhilippeKerckaert
Porte-parole (NL)
philippe.kerckaert@premier.be





Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé de Beliris

Rue de la Loi 2

1000 Bruxelles

Belgique

<https://quintin.belgium.be>

bernard.quintin@quintin.belgium.be

Olivier Schotte

Porte-parole (FR)

+32 488 48 93 83

olivier.schotte@ibz.be

Veli Yüksel

Porte-parole (NL)

+32 477 34 41 41

veli.yuksel@ibz.be

